



## La période d'inscription officielle arrive à grands pas

**Saint-Jean-sur-Richelieu, le 8 février 2022** – La période d'inscription officielle pour la prochaine rentrée scolaire 2022-2023 aura lieu **du 14 au 18 février 2022** pour les **nouveaux élèves** du primaire (Passe-Partout, maternelle et primaire), **et jusqu'au 18 mars** pour le secondaire.

### À savoir!

Il est important pour les parents d'inscrire leur enfant pendant la période d'inscription prévue. Un élève inscrit après le 1<sup>er</sup> mai pourrait se voir déplacé s'il y avait un surplus d'inscriptions.

**L'inscription s'effectue en personne à l'école.** Pour connaître la marche à suivre détaillée, les parents sont invités à consulter la page Facebook de l'école, ou à communiquer avec le secrétariat puisque chaque école adapte les modalités pour son milieu.

### Documents à fournir

Le **certificat de naissance** de l'enfant (original grand format) ainsi qu'au moins une **preuve de résidence** sont nécessaires pour procéder à l'inscription. Le **dernier bulletin** peut aussi être demandé pour un élève qui a fréquenté un établissement à l'extérieur du CSSDHR.

Pour tous les détails, les parents sont invités à consulter le menu [Parents-Admission et inscription](#) et visiter la pastille [Inscription d'un nouvel élève](#).

### Préscolaire et primaire

**Le programme Passe-Partout** est un programme gratuit du ministère de l'Éducation qui s'adresse aux enfants de 4 ans et à leurs parents. C'est l'occasion idéale de faire la transition entre le milieu familial et le milieu scolaire de façon progressive et positive. L'enfant doit avoir 4 ans avant le 1<sup>er</sup> octobre. Pour en savoir davantage sur le programme, visitez la pastille [Passe-Partout](#) du menu [Parents-Programmes et services offerts](#).



**La maternelle 4 ans** à temps plein est offerte aux écoles suivantes : Bruno-Choquette, du Petit Clocher, de Ramezay, Jean XXIII, Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville), Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Pointe-Olivier, Saint-Eugène, Saint-Jacques, Saint-Joseph (Lacolle), Saint-Lucien et Saint-Vincent.

L'enfant doit avoir 4 ans avant le 1<sup>er</sup> octobre et des critères spécifiques s'appliquent en raison du nombre limité de places disponibles.

Les parents sont invités à visiter la pastille [Maternelle 4 ans](#) du menu [Parents-Admission et inscription](#) pour plus d'information.

**La maternelle 5 ans** - L'enfant doit avoir 5 ans avant le 1<sup>er</sup> octobre.

**Un aide-mémoire**, réalisé par l'équipe du Service des ressources éducatives aux jeunes pour guider les parents dans les étapes de la transition vers le monde scolaire, est disponible sous la pastille [En route vers la maternelle](#) du menu [Parents-Admission et inscription](#).



## Secondaire



Pour l'inscription d'un élève au secondaire, visiter la pastille [Inscription d'un nouvel élève](#) pour tous les détails.

## Réinscription des élèves qui fréquentent une école du CSSDHR

La période officielle de [réinscription](#) des élèves se déroule en ligne du **3 au 11 février** pour le primaire, et du **14 février au 18 mars** pour le secondaire.

**Le parent répondant doit attendre le courriel d'invitation de l'école pour procéder à la réinscription de son enfant. La réinscription au secondaire s'effectue un peu plus tard qu'au primaire pour permettre aux élèves de recevoir toute l'information adéquate concernant les choix de cours.**



## Réinscription au service de garde

La réinscription des élèves qui fréquentent le service de garde s'effectuera en ligne sur Mozaïk Portail Parents du **7 au 31 mars**. **Les parents doivent attendre le courriel d'invitation de l'école pour procéder.**

Un guide d'accompagnement et des capsules d'information sur le Portail Parents sont disponibles dans la pastille [Aide aux parents](#).

## Citation :

Dans le contexte de la hausse marquée de la fréquentation, la période d'inscription officielle nous permet d'avoir un portrait plus juste et réaliste de la clientèle. Nous pouvons ainsi ajuster les services éducatifs pour mieux répondre aux besoins des élèves.

- Dominique Lachapelle, directrice générale

## À propos du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

Le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières est une organisation apprenante qui mise sur la collaboration, l'expertise de son personnel, l'application des pratiques efficaces et validées et l'innovation pour mieux faire réussir ses élèves. Il accueille plus de 18 500 élèves au secteur des jeunes qui fréquentent 35 écoles primaires, 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires et de nombreux élèves adultes inscrits à notre centre de formation professionnelle et notre centre de formation des adultes. Avec plus de 4 000 employés, le CSSDHR est l'un des acteurs incontournables du développement économique en Montérégie. Son territoire de 1 468 kilomètres carrés s'étend sur 23 municipalités et 3 MRC. Pour plus d'informations, visitez le [www.csdhr.qc.ca](http://www.csdhr.qc.ca)

- 30 -

## Source et information :

**Julie Brassard | conseillère en communication**

Service des affaires juridiques et des communications

450 359-6411, poste 7229 | [julie.brassard@csdhr.qc.ca](mailto:julie.brassard@csdhr.qc.ca)

**Demande média à l'adresse suivante :** [cacommunications@csdhr.qc.ca](mailto:cacommunications@csdhr.qc.ca)